

Comité scientifique sur les zoonoses et l'adaptation aux changements climatiques : rapport annuel 2015

Mars 2016

Sommaire

Présentation du Comité	2
Activités du Comité	4

Contexte

Le gouvernement du Québec s'est engagé à poursuivre des efforts pour lutter contre les changements climatiques et à renforcer la résilience de la société québécoise. Pour ce faire, il a adopté la Stratégie gouvernementale aux changements climatiques 2013-2020 et le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020) intitulé « Le Québec en action vert 2020 ». Le PACC 2013-2020 est constitué de 30 priorités qui s'articulent autour de deux grands objectifs : la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques.

Dans le cadre du PACC 2013-2020, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ont signé une entente administrative sur les priorités 6 et 26 qui visent respectivement à soutenir la recherche en adaptation et à prévenir et limiter les maladies liées aux changements climatiques.

L'INSPQ s'est vu confier le mandat de gestion, d'implantation et de coordination scientifique des actions spécifiques au volet santé du PACC 2013-2020, dont l'action 6.4 qui vise notamment à mettre en place un comité scientifique à l'INSPQ sur les zoonoses et l'adaptation aux changements climatiques en soutien aux politiques publiques et à la prise de décision du MSSS et des directions de santé publique.

Présentation du Comité

Mandat

Le Comité scientifique sur les zoonoses et l'adaptation aux changements climatiques fournit une expertise en méthodes d'analyse, de surveillance et de recherche. Sur la base des connaissances scientifiques et techniques dans ce domaine, il effectue une évaluation des risques afin de soutenir la prise de décision du MSSS et des directions de santé publique quant à leurs responsabilités de surveillance, d'intervention et de gestion des risques des zoonoses en lien avec les changements climatiques dans le cadre du PACC 2013-2020.

Il est en lien étroit avec des réseaux de recherche académique, permettant ainsi un accès aux expertises en zoonoses en lien avec les changements climatiques.

Il priorise les mandats de groupes d'experts selon les besoins des décideurs de politiques publiques provinciales et régionales. Il adapte, au besoin, les avis scientifiques, les recommandations et les rapports produits par les groupes d'experts par une analyse de risque afin de soutenir scientifiquement les décideurs des différentes instances responsables de la gestion des risques.

Le Comité scientifique soutient également l'INSPQ dans la réalisation de sa mission, en tant que centre d'expertise et de référence en santé publique. Il est le lieu d'expertise-conseil dans le domaine des zoonoses liées au climat, mais aussi de veille scientifique, de recherche, de communication, et de collaboration avec d'autres comités et instances.

Mandats spécifiques

ANALYSE DE RISQUE

- Prioriser les demandes, les besoins et les orientations scientifiques afin d'élaborer une programmation des travaux;
- Prioriser et adapter les recommandations émises par les groupes d'experts en proposant, lorsque possible, des scénarios afin de favoriser leur intégration aux programmes, aux avis de santé publique et aux

protocoles d'intervention officiels des différents paliers;

- Soutenir par le biais de l'analyse des risques, les démarches de gestion de risque des décideurs des différents niveaux.

EXPERTISE

- Participer à la documentation et à la réalisation d'analyses épidémiologiques sur les zoonoses liées aux changements climatiques;
- Participer à l'élaboration des avis scientifiques et autres productions scientifiques (fiche-synthèse, guide d'orientation, webinaires, ateliers, etc.) de l'INSPQ;
- Soutenir l'élaboration des recommandations en matière de surveillance, de prévention et de contrôle des zoonoses liées aux changements climatiques;
- Soutenir le MSSS sur le contenu des messages clés de prévention à la population;
- Participer à la conception, à l'élaboration, à la mise en application, au maintien, à l'évolution et à l'évaluation de programmes de lutte contre les zoonoses liées aux changements climatiques;
- Soutenir l'INSPQ sur les activités de formation continue, de transfert de connaissances et de réseautage;
- Collaborer avec les autres comités et instances.

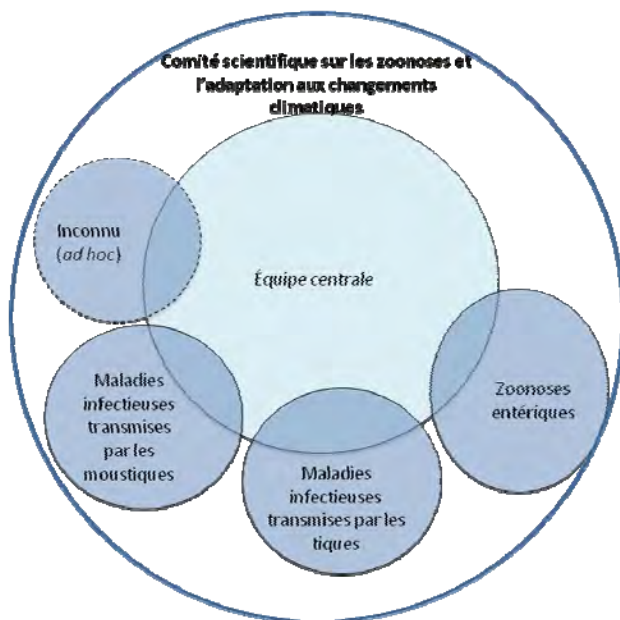
VEILLE SCIENTIFIQUE

- Assurer une veille scientifique au sujet des zoonoses liées aux changements climatiques;
- Collaborer à l'élaboration du produit de veille scientifique de l'Observatoire québécois multipartite sur les zoonoses et l'adaptation aux changements climatiques.

Structure

Le Comité scientifique sur les zoonoses et l'adaptation aux changements climatiques est un comité de l'INSPQ constitué d'une équipe centrale et de trois groupes d'experts (figure ci-dessous). Un groupe d'experts additionnel pourrait être constitué au besoin.

Représentation schématique de la structure du Comité scientifique sur les zoonoses et l'adaptation aux changements climatiques



Composition

L'équipe centrale est composée de la présidente du Comité scientifique sur les zoonoses et l'adaptation aux changements climatiques (INSPQ), d'un ou deux membres de l'équipe de la Direction générale de santé publique du MSSS, du chef de l'unité de Surveillance, évaluation du risque et contrôle des maladies infectieuses de l'INSPQ, des coordonnatrices des groupes d'experts de l'INSPQ sur les maladies transmises par les tiques et par les moustiques et sur les zoonoses entériques (LSPQ) et de la coordinatrice de l'Observatoire multipartite québécois sur les zoonoses et l'adaptation aux changements climatiques (INSPQ).

Cette équipe répond aux besoins de différentes instances décisionnelles, tant provinciale que régionale, et selon les priorités retenues. Elle réalise une analyse des risques au besoin, en adaptant les produits scientifiques développés par chacun des groupes d'experts.

Elle est responsable de l'attribution des dossiers aux groupes d'experts.

Groupes d'experts

Les groupes d'experts sont mis sur pied afin de réaliser des mandats en regard des zoonoses. Ils sont responsables de mener à bien les tâches qui leur sont confiées, de présenter leurs travaux lors des rencontres biannuelles du Comité scientifique et d'assurer le transfert des connaissances issues de leurs avis scientifiques. Des liens pourront être établis avec l'Observatoire au besoin.

Ils sont chargés de réaliser la veille scientifique, la rédaction des rapports de surveillance et des avis scientifiques.

Ils ont pour objet les problématiques suivantes :

- les maladies infectieuses transmises par les moustiques;
- les maladies infectieuses transmises par les tiques;
- les zoonoses entériques.

Un quatrième groupe d'experts *ad hoc* qui porterait sur une ou des problématiques émergentes au Québec pourrait être constitué au besoin.

Chaque groupe d'experts est composé d'un coordonnateur et de membres experts multidisciplinaires.

Activités du Comité

L'équipe centrale du Comité scientifique s'est rencontrée pour la première fois le 23 novembre 2015. Un compte-rendu de la rencontre a été rédigé et transmis aux membres de l'équipe centrale.

Des travaux ont été menés dès le démarrage du comité scientifique afin de bien structurer l'équipe centrale et les groupes d'experts autant dans leurs constitutions que dans leurs mandats et modes de fonctionnement notamment par l'élaboration des documents suivants :

- règles de fonctionnement du Comité scientifique (équipe centrale et des groupes d'experts);
- définition de la structure et des expertises requises dans les groupes d'experts;
- outil de clarification de mandats.

Un des trois groupes d'experts a été actif pendant l'année 2015, c'est à dire le groupe sur les maladies transmises par tiques.

En 2015, les groupes d'experts sur les maladies transmises par les moustiques et sur les zoonoses entériques n'avaient pas encore débuté leurs activités. Toutefois, les coordonnatrices de ces derniers ont débuté des activités importantes notamment la structuration de la veille scientifique et la rédaction des règles de fonctionnement.

Au cours de cette année, l'INSPQ a produit plusieurs rapports, avis et recommandations sur les zoonoses en lien avec les changements climatiques dans lesquels les membres des groupes d'experts ont participé à des niveaux variables.

Un indicateur de résultat a été convenu avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC) pour évaluer les travaux réalisés par le Comité scientifique. Cet indicateur est défini comme la proportion des recommandations émises par le Comité scientifique intégrées aux programmes, aux avis de santé publique et aux protocoles d'intervention officiels des équipes des maladies infectieuses des directions de santé publique. La cible visée est que 60 % des recommandations émises soient intégrées aux programmes, aux avis de santé publique et aux protocoles d'interventions officiels.

L'évaluation de l'attente de cet objectif se fera d'ici le 31 mars 2017.

Comité scientifique sur les zoonoses et l'adaptation aux changements climatiques : rapport annuel 2015

AUTEUR

Comité scientifique sur les zoonoses et l'adaptation aux changements climatiques
Direction des risques biologiques et de la santé au travail

Institut national de santé publique du Québec

RÉDACTRICE

Alejandra Irace-Cima, M.D., F.R.C.P.C.
Présidente du comité scientifique
Direction des risques biologiques et de la santé au travail

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 3^e trimestre 2016
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN : 2371-428X (PDF)

©Gouvernement du Québec (2016)

Québec 

• Institut national de santé publique
• Ministère de la Santé et des Services sociaux


Fondsvert